TENNIS CLUB MIRANDAIS RÉUNION DU CONSEIL D ADMINISTRATION (CA)	13/10/2023
Présents :, Brazzalotto Sylvain, Comet Benoît, Comet Natacha, Christol Mélanie, Gavello Jérôme, Nabti Didier, Sabathier Pierre, Strangeway David, Vignau Delphine. Absents : Duffort Sylvain	
Ordre du jour : 1/ vote du bureau 2/ commission finance 3/ commission animation 4/ commission travaux 5/ commission sportive 6/ divers	

1/ Vote du bureau :

Sylvain Duffort étant absent, il donne son pouvoir à Pierre Sabathier.

Président :
Seule candidate, Delphine est élue au poste de présidente par 8 voix pour et 1 qui ne se prononce pas.

Secrétaire :
Seule candidate, Natacha est élue au poste de secrétaire par 8 voix pour et 1 voix ne se prononce pas

Trésorier :
Seul candidat, Sylvain Brazzalotto est élu au poste de trésorier par 8 voix pour et 1 voix ne se prononce pas

2/ Commission finances :

- Sylvain et Delphine iront faire les modifications auprès de la banque
- La demande d'accès à Adoc à la Ligue a été faite pour Sylvain.
- Sponsors :
  Pour l'instant le montant récupéré auprès de nos sponsors est de 4910€
  Les derniers partenaires seront démarchés dans la semaine.

3/ Commission animations :

- le centre Cadichon seront reçu par Nicolas et Maxim le lundi 30 octobre.
- Natacha se charge de l'achat des goûter pour le plateau galaxie et le TMC jeune.

4/ Commission travaux :

- Jérôme propose pour plus de sécurité d'installer des éclairages solaire avec détecteur de mouvement.
  - un serait installé devant les terrains couverts,
  - un devant les terrains extérieurs,
  - un devant le club house.

  Le prix total pour les 3 est de 66€

Les membres du CA ont voté à l'unanimité pour cet achat.
Delphine se charge de les commander.

- la subvention qui pourrait nous être proposé pour l'aménagement de la cuisine se termine en janvier : Natacha se charge de proposer un devis rapidement. Delphine rappel que ce projet n'est pas sur d'être aboutit pour cette saison.

5/ Commission sportive :

- Le planning des cours a été calé avec David pour cette saison. Celui-ci est affiché au club house.

- un soucis s pose pour le cour du jeudi soir à 18h où les enfants se retrouve 10 au lieu de 6 prévu au départ.

David proposait de les séparer en 2 groupes qui seraient décaler d'une heure et auraient seulement une demi-heure en commun. A ce jour tous les parents n'acceptaient pas forcément cette modification d'horaire. De plus cela aurait fait une heure supplémentaire à régler à David ce qui n'est pas forcément possible au niveau financier.
Delphine propose de voir si Tiphaine notre initiatrice serait disponible pour donner un coup de main en complément de David. En son absence, un membre du club serait présent.

- **Coupe d'hiver :**

La date limite d'inscription pour cette compétition est le 21 octobre 2023. Un minimum de 4 personnes par équipe est demandé.
Delphine se charge de rédiger le mail pour les adhérents, et l'enverra après validation de David une réponse est souhaité maximum jeudi soir afin de valider les inscriptions vendredi.
Une réunion des capitaine sera prévue à la rentrée pour leur expliquer le fonctionnement de cette compétition.

- **Plateau galaxie :**

Un plateau galaxie est prévu se samedi 21 octobre
Delphine se charge de rédiger le mail et l'envoie à David pour validation pour ensuite le transférer aux parents
Mélanie demande s'il serait possible de stipuler aux parents que le 1er samedi de chaque vacance un plateau galaxie sera prévu. Cela leur permettra de pouvoir s'organiser.

- **TMC jeune :**

Un TMC jeune est prévu sur la journée du mercredi 25 octobre en balles vertes
Delphine se charge de rédiger le mail et l' envoie pour validation à David avant de le transférer aux parents.

- **Caisse épargne :**

Les inscriptions doivent se faire maximum le 7 novembre 2023.

Delphine se charge de rédiger le mail et l'envoie à David pour validation avant de le transférer aux parents.
David est en charge de la composition des équipes.
Comme l'année précédente, les membres du CA se proposent d'accompagner chacun une équipe, afin d'aider les parents et de représenter le club

- **Rattrapage des cours en cas d'absence :**

Natacha rappel un point important du règlement intérieur.
« Toute absence à un cour n'est ni rattrapé ni remboursé »
Un mail de rappel sera envoyé aux adhérents leur stipulant que tous les cours supplémentaires leur seront facturés.

6/ Divers :

- Delphine rappel que la nuit du tennis se déroulera cette année à Pessan le 10 novembre 2023

- David doit fournir son assurance RC pro rapidement

- consommation bar :
Natacha nous informe que depuis le début de la saison encore trop de boisson ne sont pas payées, nous invitons les adhérents a faire plus attention, le club ne peux pas se permettre de dépenser autant d'argent.

- Didier qui est responsable de la vitrine, demande aux entraîneurs et aux membres du CA de le tenir informé de toute sortie de la vitrine et de ne pas oublier d'y laisser le paiement
Nous aimerions cette année ne plus perdre d'argent sur ces produits Tennispro.

A Mirande, le

La Secrétaire, Natacha Comet	La Présidente, Delphine Vignau